

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 23 novembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018**

**2018 DEVE 176** Subvention d'investissement de 5000 euros à l'association « Les Amis des Jardins du Ruisseau » pour la sécurisation du site du jardin partagé, situé sur la Petite Ceinture (18e).

**Mme Pénélope KOMITES, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association « Les amis des jardins du Ruisseau » pour la sécurisation du site du jardin partagé situé sur la petite ceinture (18<sup>e</sup>) ;

Vu l'avis du Conseil du 18<sup>e</sup> arrondissement en date du 5 novembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITES au nom de la 3<sup>ème</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'investissement de 5 000 euros est attribuée à l'association Les Amis des Jardins du Ruisseau, dont le siège social est situé 7 villa des Tulipes, 75018 Paris.

Article 2 : La dépense, d'un montant de 5 000 euros, sera imputée sur le budget participatif « Petite Ceinture », AP 4952, au compte 204, domaine P0382, nature 20422 du budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2018.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention jointe en annexe avec l'association Les Amis des Jardins du Ruisseau.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

**Anne HIDALGO**